

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

(Zone Euro uniquement)



01-2021

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AIR LIQUIDE S.A. à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'AIR LIQUIDE S.A. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Ce formulaire est à retourner complété et signé de préférence sur le lien électronique contact.actionnaires.airliquide.com ou à l'adresse postale en bas de page, accompagné des justificatifs précisés au verso.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE TRAITE

CREANCIER	I.C.S	
AIR LIQUIDE S.A. SIRET 314 119 504 00012	FR 89 ZZZ 103071	

Identification de l'ACTIONNAIRE (mentions à compléter)	N° Identifiant : _____ (mention obligatoire) - Pour tout nouveau compte, un identifiant vous est attribué par le service actionnaires
---	--

OB-PA

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Complément d'adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Pays : _____ Tél. : _____
E-mail : _____

Coordonnées du compte à débiter (mentions à compléter)	
IBAN
BIC ou SWIFT

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

RUM : consultable sur votre Espace en ligne

Fait à : _____, le _____

Signature obligatoire du titulaire ou de son représentant :

N.B. : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur – fournies seulement à titre indicatif. Les informations contenues dans le présent mandat à compléter sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Air Liquide Service actionnaires : Pour toute demande pensez à vous munir de votre identifiant actionnaire

Aide en ligne & contact : airliquide.com/fr/actionnaires/aide-ligne-contact

0 800 166 179 ou + 33 (0)1 57 05 02 26 depuis l'international

Ecrivez-nous : TSA 91948 - 62978 ARRAS Cedex 9

Rencontrez-nous : 75, quai d'Orsay 75007 PARIS

INFORMATIONS

- En signant ce mandat de prélèvement SEPA, vous acceptez un moyen de paiement automatisé utilisable uniquement pour le débit automatique du montant exact de vos achats de titres en Euros. Il est plus particulièrement adapté aux paiements récurrents. Il dispense de l'envoi d'un titre de paiement lors de chaque règlement ou échéance des opérations récurrentes.
 - AIR LIQUIDE est en charge de la conservation du mandat et de la préparation matérielle des prélèvements en indiquant entre autres votre numéro de compte. Il appartient à l'actionnaire de communiquer, par tout moyen, toute modification des données de votre compte pour leur actualisation. Cette démarche vaut avenant au mandat, et il n'y a pas de nouveau mandat à signer.
-

MODALITES ADMINISTRATIVES

1. Complétez et signez le formulaire

2. Joignez au présent document :

(a) Pour les nouveaux comptes

- la convention de compte-titres,
- la totalité des justificatifs demandés dans les modalités administratives de la convention de compte-titres

N.B. : Les modalités de règlements figurent dans les conditions générales de la Convention de compte-titres.

(b) Pour les comptes existants

- une photocopie recto-verso de la pièce d'identité du titulaire du compte-titres,
- le RIB émis par la banque mentionnant le code BIC et l'IBAN/SWIFT au nom du titulaire de compte-titres.

(c) Pour le compte d'un mineur

Le mandat est à compléter par le représentant légal du mineur

A sa majorité, l'actionnaire mineur reçoit une nouvelle convention de compte-titres pour la régularisation de tous les données de compte en nos registres. Le mandat de prélèvement SEPA peut être renouvelé en nous faisant parvenir le présent document complété et signé avec son dossier complet.

3. Envoyez votre dossier complet

Sur le site internet : contact.actionnaires.airliquide.com

Dans "Remplissez notre formulaire", choisissez : **Sujet** : Ordre de Bourse

Sous-thème : Autres demandes

Message : Mandat SEPA

4. Vous recevez

- la confirmation du traitement de votre demande par mail

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Si votre dossier est incomplet, il ne pourra pas être traité et ne pourra être complété par un envoi de pièces isolées.

Pour valider votre demande, nous vous remercions de nous adresser votre formulaire avec la totalité des pièces justificatives.